

Blamont Infos

Supplément au N° 340

SPÉCIAL ÉCOLES



EN CLASSE ON VEUT
ÊTRE COMME des sardines
dans l'eau et pas comme
des sardines en boîte!

ÉCARTER L'ÉCOLE
C'EST PAS UNE
GAGNÉ

LA QUALITÉ
PLUTÔT
QUE LA
QUANTITÉ

TOUCHE PAS
À MA
CLASSE!

NOS ENFANTS
NE SONT PAS
DES
ARRÊTEZ
DE LES
COMPTER

NON! LA
FERMETURE DES
CLASSES!

DRÔLE DE
L'ÉDUCATION
DE QUALITÉ

BLAMONT
MENNÉ

ÉCOLE
DAN

● SOMMAIRE

- Mot du maireP.2
- Texte des parents lu lors du rassemblement du 8 févrierP.3
- Motion du Conseil municipal votée lundi 8 févrierP.4
- Les raisons d'une menace de suppressionP.4-5
- Écoutons les parentsP.5
- Quelques mots sur la pétition et la mobilisation des parentsP.6
- Écoutons les parentsP.6
- Blamont et ses écoles, une histoire d'amourP.6-7-8-9
- Écoutons les parentsP.9
- Pendant ces années, écoles et services associésP.9-10
- Écoutons les parentsP.10
- Quelques évènements qui ont mis à l'honneur le travail des élèves et de leurs enseignantsP.10-11-12
- Écoutons les parentsP.12
- Comment la Commune voit l'avenir P.12-13-14
- En guise de conclusionP.14
- La couverture par les médiasP.14-15

MOT DU MAIRE

Blamont se mobilise pour son école !

Vous l'avez appris : une baisse transitoire des effectifs fait peser la menace de suppression d'une classe à l'école élémentaire, ce qui entraînerait sans contestation une dégradation des conditions de l'enseignement au sein des écoles.

Voilà brièvement résumée la cause de la juste colère des élus, des parents d'élèves et de toute la population. Blamont, notre commune, a pourtant été labellisée par les services de l'État « Village d'Avenir » en 2024 au vu de ses projets et des politiques déjà mises en place ! Cherchez l'erreur...

Ce bulletin « Spécial Écoles » de notre mensuel « Blamont Infos » vous explique cela en détail ; entre autres, il conte l'histoire des liens particuliers tissés depuis longtemps entre les écoles et la commune, une véritable histoire d'amour... et il revient sur les projets qui nous font affirmer haut et fort que nous devons continuer à permettre à tous les enfants de recevoir chez nous le meilleur enseignement. Cet engagement est au cœur de notre action.

Merci à tous les contributeurs bénévoles qui ont permis la réalisation de ce document, que nous diffuserons largement... merci aux parents, à la population unie dans ce juste combat. Merci à tous les amis, en particulier les parlementaires, les élus départementaux et régionaux, les maires des communes du Plateau qui nous ont clairement apporté leur soutien ! Et tous ensemble, espérons que nous serons entendus !

Serge Delfils



TEXTE DES PARENTS

Bonjour Blamont, Bonjour chers parents,
Bonjour Monsieur le maire de Blamont,
Bonjour chers élus,
Et surtout bonjour les enfants !

Si nous nous réunissons aujourd'hui c'est qu'une classe de notre école est menacée. Une classe, mais pas seulement ...

Depuis que nous avons eu cette annonce le mercredi 29 janvier, nous avons œuvré tous ensemble, main dans la main, pour défendre l'intérêt de l'enfant, la vie de notre village si attractif et dynamique avec ses commerces et ses associations. Nous pouvons d'ailleurs vous annoncer que les pétitions en ligne et format papier cumulé atteignent à ce jour près de 1500 signatures et nous vous remercions pour votre mobilisation et votre soutien...

Nous sommes réunis avec amour autour de vous les enfants pour vous protéger, protéger votre classe, votre école, votre avenir et votre village que vous aimez tant.

Il est souvent dit que l'enfant représente le futur, l'école un symbole de la République. Même si notre mouvement n'est en lien avec aucune étiquette politique, il est important de rappeler trois grandes valeurs de la république française :

- **LIBERTÉ** : liberté de dire que nous sommes **CONTRE** la fermeture d'une classe à Blamont, **POUR** l'intérêt de chaque élève.

- **EGALITÉ** : égalité pour tous dans l'accès à un enseignement de qualité. Égalité des chances de réussite avec un accompagnement de chaque élève notamment pour les enfants ayant besoin d'AESH qui ont une importance majeure à Blamont à ce jour avec l'école inclusive.



- **FRATERNITÉ** : mot qui prend tout son sens aujourd'hui. Si nous sommes si nombreux c'est grâce à la fraternité qui règne sur le village de Blamont. Il est agréable de recevoir comme par exemple lors d'événements organisés dans notre village mais il est important de donner, et nous pouvons le noter dans l'action mise en œuvre par les parents d'élèves en ce qui concerne la récolte de fournitures scolaires. Le dicton dit « le bonheur des uns fait le malheur des autres » et bien nous, nous avons choisi de faire des heureux dans notre malheur et nous vous remercions tous pour votre générosité.

Pour cet après-midi, nous vous proposerons dans un 1er temps le visionnage d'un film réalisé il y a seulement une semaine par les élèves de Blamont. Dans un 2ème temps, nous nous rendrons place de l'église pour déposer vos dons. Nous vous informons d'ailleurs que ceux-ci seront destinés à la Guinée comme me l'a confirmé le responsable de la croix rouge de Montbéliard. Pour finir, nous formerons une chaîne humaine autour de l'école primaire en signe de protection des élèves et de la classe. Merci à tous d'être venus si nombreux. Chaque jour compte, le combat continue...



MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Blamont, réuni en séance extraordinaire le lundi 10 février a adopté à l'unanimité la motion suivante :

Les élus de Blamont, s'exprimant au nom de la population, des parents d'élèves et de toutes les forces vives de la commune, sont très inquiets par la mesure envisagée de fermeture d'une classe à l'école élémentaire à la prochaine rentrée scolaire.

Cela viendrait s'ajouter aux tensions à l'école maternelle, en classe unique de 26 élèves, avec l'intégration de plusieurs enfants évalués en situation de handicap. L'École inclusive qui vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves tant éducatifs que pédagogiques, est une bonne disposition mais elle demande des moyens...

En conséquence, le conseil municipal :

- alerte les pouvoirs publics et les services de l'Éducation Nationale sur les effets délétères que

ces mesures entraîneront sans contestation possible sur la qualité des enseignements dispensés dans les classes des deux écoles

- s'émeut de leurs conséquences péjoratives – et paradoxales - sur notre village qui vient- au vu de ses projets- d'être labellisé en 2024 Village d'Avenir par l'État (15 communes seulement dans le Doubs) !

- réaffirme que le souci démographique actuel est temporaire, qu'il s'explique, et qu'il, au regard des politiques déjà mises en place dans la commune, devrait s'amender dans les trois années qui viennent.

Par conséquent, il est demandé aux services de l'État et de l'Éducation Nationale un moratoire de trois années, c'est-à-dire l'abstention de toutes mesures de réorganisation de l'école avec suppression de classe.

LES RAISONS D'UNE MENACE DE SUPPRESSION DE CLASSE

Partout en France les services de l'Éducation Nationale sont amenés tous les ans à adapter l'organisation de l'enseignement aux données démographiques actualisées et aux choix politiques faits en matière d'éducation. Ils ont à faire évoluer la « carte scolaire ». Ceci est parfaitement compréhensible et admissible.

Les données démographiques nationales sont connues de tous : la baisse de la natalité est très inquiétante. C'est une tendance lourde que l'on constate dans tous les pays européens.

Franche-Comté

2 707 élèves et 41 postes d'enseignants en moins à la rentrée de septembre

Le rectorat a annoncé les principaux chiffres de la rentrée 2025 au sein de l'académie de Besançon, avec un recul des effectifs de 2 257 enfants dans le primaire et 450 dans le secondaire. Ce qui se traduira par la perte de 32 équivalents temps plein (ETP) dans le 1^{er} degré et 9 dans le 2nd. Soit quatre fois moins que si l'on avait seulement suivi l'arithmétique. »

À deux semaines du début des vacances de février, le rectorat a présenté son tableau de bord pour la rentrée de septembre 2025. Ouf, sans surprise, la déprise démographique nationale (- 92 700 élèves attendus) se traduit, à l'échelon régional, par une nouvelle baisse du nombre d'élèves à hauteur de 2 707 (- 2 257 dans le 1^{er} degré ; - 450 dans le second degré). Une tendance qui n'est pas nouvelle, l'académie de Besançon ayant ainsi perdu quelque 15 000 élèves depuis 2019 (le département proportionnellement le plus touché étant le Territoire de Belfort).

Une rentrée envisagée « avec sérénité »

Pour autant, si l'an passé, la baisse de 3 000 élèves s'était traduite par la suppression de 155 postes, cette année, le nombre d'équivalents temps plein perdus ne sera que de 41. Soit 32 en primaire (22 dans le

Doubs, 0 en Haute-Saône, 7 dans le Jura et 4 dans le Territoire de Belfort) et 0 dans le secondaire.

« Malgré la baisse d'effectifs, l'académie voit ses moyens très préservés », souligne la rectrice, Nathalie Albert-Moretti. « Si nous ne considérons que l'arithmétique, nous devrions rendre quatre fois plus de postes que ce qui nous est demandé ! »

D'où le fait que le rectorat aborde la rentrée « avec sérénité », sachant que les moyens vont être utilisés pour répondre au mieux à nos grands enjeux : améliorer les taux d'encadrement et faire baisser le nombre d'élèves par classe. »

6,32 professeurs pour 100 élèves dans le 1^{er} degré

Ainsi, le taux d'encadrement s'améliore encore dans le 1^{er} degré avec 6,32 professeurs pour 100 élèves (contre 6,13 à l'échelon national). Dans le même temps, le nombre d'élèves par classe continue à diminuer dans le 1^{er} degré (20,33) et dans le second degré (25,30 au collège), même s'il augmente un tantinet dans les lycées (32,07). « Si la baisse démographique est moins marquée pour l'instant dans le secondaire, nous savons qu'elle va être plus importante à partir de 2026 », rappelle le rectorat.

Avant de souligner ses priorités : « L'accompagnement des élèves en collèges et en lycées



« En sept ans, le nombre d'élèves par classe a diminué de deux en moyenne », souligne le rectorat.

professionnels, la préservation des moyens en ruralité et la poursuite du développement des dispositifs de l'école inclusive. »

Concrètement ? « Nous allons ouvrir 4 Ulis (unités localisées pour l'inclusion scolaire) et 1 unité pour élèves allophones. Nous dédions également 68 équivalents temps plein aux groupes de besoins en 6^e et 5^e et nous renforçons l'accompagnement en lycée professionnel, que nous souhaitons voie d'excellence. Le tout afin de favoriser la réussite de chaque élève. »

• Pierre Laurent

« Vers toujours plus d'abstinence ! », selon le syndicat Snes-FSU

À la suite de la présentation du rectorat, le syndicat enseignant Snes-FSU a fustigé : « Le ministère "accompagne" l'académie de Besançon... vers toujours plus d'abstinence ! »

Déplorant les 41 pertes de postes, il pointe : « En collège, l'allocation de moyens s'est faite sur la base de 30 élèves par division ! La Haute-Saône gagne 6 ETP, le Jura 2,5, le Doubs voit sa dotation rester stable et le Territoire de Bel-

fort perd 1,5 ETP. « Quant aux lycées, « presque tous les établissements doivent rendre des heures. Les plus grands perdants sont les lycées Pergaud à Besançon, Bérard à Morez, Peugeot à Valentigney et Belin à Vesoul. »

La FSU a également demandé à connaître les effectifs médians et non pas les moyens par classe. Le rectorat s'est dit d'accord.

Dans le Pays de Montbéliard, ces chiffres sont dans la tendance nationale.

Blamont n'échappe pas à cette baisse de la natalité. Les élus, très conscients des enjeux depuis plusieurs années, réfléchissent et travaillent sur les initiatives à prendre pour contrer cette tendance dont les conséquences sur les établissements scolaires sont prévisibles. Quelques exemples :

- favoriser la venue de nouveaux habitants : ils ont activé en 2022 une mise à jour du PLU, Plan Local d'Urbanisme, destinée à permettre de nouvelles constructions et favoriser la réhabilitation de l'habitat ancien. Il s'agit d'adapter l'offre à la demande de logements ou de maisons par des couples jeunes, souvent travailleurs frontaliers.

- Poursuivre et amplifier l'attractivité connue du village, via l'aide à la vie associative, le nombre et la qualité des services publics ou privés etc (voir article plus loin)

Mais notre baisse démographique ne s'inscrit pas complètement dans le processus décrit au plan national car la demande d'implantation reste forte. Ainsi, d'autres raisons- réversibles- peuvent être invoquées. Par exemple, elle peut être en partie expliquée par des contraintes liées à l'obsolescence de la station d'épuration !! en effet, cet équipement a atteint les limites de ses capacités réglementaires et cela bloque depuis trois ans la constructibilité sur la commune. Deux zones constructibles au PLU ont ainsi dû être « figées » par les services de l'État. Le projet de réfection de la station, envisagé avant 2016, a été considérablement ralenti par le rattachement de la commune (Loi NOTRé) dans l'agglomération de PMA et sa délégation de compétence « assai-

nissement » à cette agglomération en 2016... Cet effet péjoratif de la réforme territoriale de 2016 est sur le point d'être levé puisque PMA a (enfin) décidé la réalisation des travaux à la station d'épuration qui vont lever l'interdiction réglementaire de nouvelles constructions envisagée par le PLU...



Gageons qu'avec les possibilités qui vont s'offrir aux couples désireux de s'installer chez nous *, la démographie s'amendera et les effectifs scolaires se rétabliront à un juste niveau !

* appartements maison Vuillemin, maison Glasson, constructions espace Mignerey, Zone AU 2 du PLU.

Écoutons les parents...

« Mon enfant, 9 ans, ne fait pas partie des meilleurs élèves de sa classe. Comme beaucoup de son âge il est vite dissipé, vite déconcentré.

Aujourd'hui, il a la chance de bénéficier d'un accompagnement de qualité avec des enseignants motivés qui le font progresser chaque jour.

Demain, en classe avec plusieurs niveaux, les enseignants n'auront plus de temps à lui accorder.

Il sera mis de côté et ses acquisitions pour l'entrée au collège seront altérées.

Pour vous, ce n'est qu'un chiffre, un quota, pour moi un futur adulte. »

Une maman...

LA PÉTITION DES PARENTS

Nous avons appris qu'une classe pourrait être fermée lors de la rentrée scolaire de septembre 2025. Nous, parents d'élèves, nous nous opposons à cette fermeture.

Nous devons tous nous mobiliser pour contester la fermeture envisagée et garder notre classe.

La fermeture d'une classe aurait pour conséquences pour nos enfants :

- Passage de 2 à 3 niveaux par classe
- Réduction du temps individualisé
- Réduction du temps consacré aux élèves en difficulté
- Augmentation des effectifs par classe empêchant les enseignants d'apporter un enseignement de qualité et un soutien indispensable à nos enfants.

Il faut voir au-delà du simple relevé comptable et penser aux intérêts de l'élève, mais également aux conséquences pour notre village. Car, il faut le signaler, une fermeture de classe est un signal négatif pour le développement du village et pourrait faire fuir d'éventuelles familles.

Notre village est en constante évolution, des projets immobiliers sont en cours ou en phase d'étude. Blamont bénéficie ou va bénéficier de

nombreuses structures, Carrefour-Contact, gymnase du collège, accueil périscolaire, maison médicale, caserne des pompiers etc. susceptibles d'attirer des familles.

Pour ces raisons, nous nous refusons à accepter, en tant que citoyens et parents d'élèves, la fermeture d'une classe à l'école de Blamont. Afin de garantir et défendre la réussite de tous les enfants dans un cadre pédagogique serein et épanouissant, nous demandons au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (C.D.E.N.) et au directeur académique de prendre en considération notre demande et de maintenir les classes actuelles.

Cette pétition, diffusée en ligne et déposée dans les commerces du village, a recueilli à ce jour plus de 1700 signatures. Vous pouvez encore soutenir cette action en scannant le QR CODE ci-dessous.



Scan me!

Écoutons les parents...

« Blamont va perdre de son attractivité, de son dynamisme, de sa population.
Les décideurs parlent quantité, les intéressés parlent qualité... »

BLAMONT ET SES ÉCOLES : UNE HISTOIRE D'AMOUR !

Les écoles ont toujours tenu une place importante dans la vie du village, dans le cœur des élus et des habitants. Blamont a toujours su se mobiliser quand il fallait défendre ou promouvoir la place de l'éducation. C'est cette histoire que nous allons évoquer ici.

Les textes ci-dessous ont en partie été rédigés pour l'exposition qui s'est tenue en 1994 pour le centenaire du décès de Jules Viette... Vous retrouverez ces informations avec d'autres sur l'histoire de notre village sur le site de la MPT (<http://www.mpt-blamont.com/BlamHier/Ecoles.htm>).

LES ÉCOLES DE BLAMONT

Dès 1567, très en avance sur son temps, Blamont crée sa première école primaire. L'instituteur en est un diacre protestant. (N'oublions pas que Blamont a été un des premiers villages du pays de Montbéliard à adopter la Réforme luthérienne)

Jusqu'à son rattachement au Royaume de France en 1698, Blamont est pourvu d'une école sous contrôle de la communauté protestante, puis jusqu'au XIXème siècle dans le cadre complexe né de

la coexistence entre les communautés religieuses de l'époque.

La loi Guizot en 1833 constitue le premier texte important organisant l'école primaire : «Chaque commune doit se doter d'une école. Les écoles seront placées sous le contrôle d'un conseil de surveillance composé de notables dont le maire et le curé»

C'est le début de l'école communale : elle n'est ni obligatoire, ni gratuite, ni laïque.

Création des nouvelles écoles de Blamont

- **En 1837**, le Conseil municipal décide la construction d'une nouvelle école catholique, sur l'emplacement de l'ancien bâtiment des halles, près de l'église catholique et d'une nouvelle école protestante (actuellement le collège) sur la place de la Planche, près de l'église protestante.

Les plans et les devis des deux maisons portent la dépense présumée de 30000 F. Ils sont acceptés par une délibération municipale du **25 mars 1838** et approuvés par le préfet.

La démolition du bâtiment des halles datant de 1655 est entreprise le **1er mai 1838**, pour faire place à la maison d'école catholique.

La maison d'école protestante et la maison d'école catholique sont construites la même année 1838 et achevées l'année suivante.

- la maison d'école catholique se compose de la salle de mairie, et de deux salles d'étude (une pour les garçons et une pour les filles), ainsi que plusieurs chambres pour le logement de l'instituteur et celui de l'institutrice, qui est parfois une laïque, le plus souvent une religieuse.

- Dans la maison d'école protestante, on trouve la salle de justice de paix et une salle d'étude commune aux garçons et aux filles.

Création de l'école publique

Le Conseil municipal de Blamont décide de créer une école publique gratuite lors de sa séance du **24 septembre 1865**

« le maire a exposé qu'il est désirable de rechercher les moyens de parvenir à la gratuité de l'enseignement primaire pour les écoles de la commune de Blamont, moyens qui lui semblent faciles, attendu qu'il ne serait pas nécessaire de recourir à une imposition de centimes additionnels, ni d'ouvrir de crédits nouveaux pour atteindre ce but.» (Registre des délibérations du Conseil municipal de Blamont)

A partir de cette date le Conseil va multiplier ses interventions et faire constamment les plus grands efforts en faveur du développement de l'instruction.

Les trois écoles sont supprimées à partir de la rentrée d'automne du 16 octobre 1882 en vertu de la loi Jules Ferry du 28 mars 1882.

Cette loi prescrit la laïcisation des écoles publiques et la fusion des écoles des différents cultes. On établit alors **une école publique de garçons et une école de filles** des deux cultes. Cette école s'installe dans le bâtiment qui était occupé par l'école catholique.



Création d'une école primaire libre (- privée)

Il existe à Blamont dès la rentrée **d'octobre 1882** une école primaire libre de filles sous la direction des religieuses du couvent de la localité



Création du collège

Le bâtiment où se tenait l'école protestante étant libéré par le regroupement des classes primaires, le Conseil municipal émet le vœu d'y installer une École primaire supérieure pour les garçons avec pension annexée.

En 1882 le Conseil sollicite et obtient l'ouverture d'un Cours Complémentaire à Blamont. Il ouvre le 6 novembre 1882 avec 25 élèves.

De 1882 à 1914, les élèves entrent au cours complémentaire avec le certificat d'études. On y prépare le brevet élémentaire et l'entrée à l'École Normale

Par la suite... le cours complémentaire devient C.E.G (Collège d'Enseignement Général) **en 1960**.

Les années 80, la mobilisation exemplaire de la population et la reconstruction du Collège

La population du Plateau de Blamont augmente ces années-là, l'industrie est en pleine expansion dans le Pays de Montbéliard. Le Collège manque de place pour accueillir tous les élèves : entre 1965 et 1985 l'effectif va passer en effet de 77 à 159 élèves ! d'où l'obligation d'installer 10 bâtiments préfabriqués !



Au milieu des années 80, et après cent ans d'existence, le Collège de Blamont se voit menacé de fermeture administrative suite à un projet de regroupement scolaire et à la vétusté des préfabriqués...

La population et les élus des communes du plateau de Blamont, refusant la fermeture annoncée du collège, se mobilisent et interviennent à tous les niveaux de décision : conseil général, rectorat, parlementaires, etc.

Le 8 mars 1985 est créée «L'Association de Soutien au projet d'extension du Collège de Blamont», constituée de parents d'élèves, d'enseignants, de membres de la société civile, etc. Plutôt que se battre contre une fermeture annoncée, le mouvement argumente et prône une reconstruction !

Les actions entreprises (dans un état d'esprit positif inoubliable) : édition d'un Livre Blanc, expositions et animations diverses pour mettre en valeur la vie du Plateau de Blamont, envoi de cartes postales aux élus, on envisage même d'aller camper devant le Conseil général du Doubs et le rectorat, et le conseiller général d'alors, Jean-Pierre Maillard-Salins (1921/1993) va jusqu'à entamer en 1987 une grève de la faim très fortement médiatisée devant l'Inspection d'Académie ! grève symbo-

lique puisque stoppée très rapidement par l'annonce de l'accord du Conseil Général pour la construction du nouveau collège!

Ces actions multiples n'ont pas eu comme seul effet la reconstruction du collège, ce qui en soi était une éclatante réussite. Elles ont aussi dynamisé la vie associative intercommunale, et rapproché fortement les élus des communes du Plateau, facilitant les actions intercommunales et la création plus tard (en 2000) d'une Communauté de communes. Encore maintenant les « anciens de l'association » se remémorent avec émotion leurs grands faits d'arme !

Le collège est inauguré en 1990 par le Président du Conseil Général Georges Gruillot. Il porte le nom de « Charles Masson », un enfant de Blamont, écrivain qui a connu la gloire au début du XIXème siècle.

Depuis le collège a confirmé la place centrale qu'il tient sur le Plateau de Blamont. Il est un lien entre les habitants, entre les communes, et sa réputation n'est plus à faire !



Écoutons les parents...

« Blamont est un village qui voit nos enfants grandir, de la crèche, en passant par la maternelle, l'école élémentaire jusqu'au collège... »

PENDANT CES ANNÉES... ÉCOLES ET SERVICES ASSOCIÉS

L'École maternelle, installée dans les locaux de l'ancien Hôtel Restaurant de la famille Faizant, est entièrement refaite dans les années 1990.

Une Mini-crèche halte-garderie (Les Farfadets), créée en 1993, est hébergée dans les locaux de l'EHPAD. D'abord financée essentiellement par la commune de Blamont, elle est ensuite reprise par la Communauté de communes des Balcons du Lomont, puis par l'association Les Francas. En 2025, 27 familles ont recours à ses services. 30 enfants y sont inscrits.

La Communauté de communes, (2002-2016) dont le siège était à Blamont, crée un accueil périscolaire en 2010. Désormais géré par les Francas avec aide financière de PMA. Pour l'année scolaire 2024/2025, **48 enfants** sont inscrits (maternelle et élémentaire).

Pendant la pause méridienne, les repas sont pris dans les locaux de la MPT. Environ **30 enfants** y déjeunent tous les jours du calendrier scolaire. Ces services nécessitent du personnel, en l'occurrence, 4 animateurs des Francas pour l'accueil et 2 personnes de PMA pour la restauration.

2 enfants suivis par la MDPH sont inscrits au périscolaire.

La grande leçon de toutes ces années est bien que collège, écoles, services sont complémentaires, et entretiennent de bonnes relations entre eux pour la plus grande satisfaction des enfants, des familles, des enseignants, des personnels. Et donc des élus et de toute la population.

Le Centre aéré d'été est organisé depuis 1990, d'une durée de 3 semaines au mois de Juillet par les Francas du Doubs.

Il concerne les enfants de la maternelle, de l'école élémentaire et les pré-ados, sur 4 sites : école maternelle, école élémentaire, une partie de la MPT et la salle de la restauration du collège, En 2024, plus de **110 enfants** étaient inscrits au centre aéré.

L'organisation mobilise 14 animateurs, 3 personnes pour le service de la restauration et le ménage.

Écoutons les parents...

« Je perçois malheureusement cette fermeture comme une remise en cause du droit à une éducation de proximité et un risque pour la vitalité du village. Privilégions la qualité d'un enseignement adapté plutôt que de se préoccuper d'un simple chiffre. »

Écoutons S. une enseignante retraitée de Blamont...

« Ne détruisons pas ce qui a été réalisé. Les enfants d'aujourd'hui, futurs citoyens, méritent de grandir et d'apprendre dans de bonnes conditions avec des enseignants investis, soutenus dans leur mission par leur hiérarchie, les élus et les parents. »

QUELQUES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE LA VIE DES ÉCOLES QUI ONT MIS À L'HONNEUR LE TRAVAIL DES ÉLÈVES ET DE LEURS ENSEIGNANTS

- Une belle distinction au 1er salon Européen de la Jeunesse et des Droits de l'Homme (2011)
Les élèves de Mme Carrez ont remporté une distinction du Conseil de l'Europe en 2011 pour leur travail sur **les Droits de l'Homme**, une distinction qui a fait honneur à notre commune.



- Notre École a été une des toutes premières du département à être dotée d'un matériel numérique de qualité, et elle a été labellisée « **École numérique** ».

- Une mémorable action culturelle, sportive, associative et transfrontalière : **6 mois d'initiation aux arts du cirque, un partenariat entre nos écoles, nos communes, l'association FestiBlam' la commune et le cirque de Porrentruy (Suisse).**



- **Visite ministérielle** : L'école élémentaire de Blamont a été choisie par le Rectorat et la Préfecture pour être présentée au Ministre de l'Éducation Nationale Jean-Michel BLANQUER lors d'une visite qu'il a effectuée en Franche Comté en 2019. C'est lors de la présentation de l'École numérique qu'il a parlé de celle-ci comme d'un véritable....



« Trésor »

L'école de Blamont, un « trésor »

« On est bien, on est dans une école qui a des moyens, y compris matériels », résume l'enseignant des plus grands, en désignant le tableau blanc interactif (TBI). Pour Jean-Michel Blanquer qui, à l'issue de la visite, anime, devant des maires ruraux et des élus, une table ronde dans la maison de retraite toute proche, cet établissement est un « trésor ». Comme tous les établissements ruraux qui à la fois maillent le territoire et participent de son dynamisme.



- concernant les écoles, rappelons le rôle déterminant que la commune a joué tout récemment dans l'implantation, la construction du magnifique gymnase qui va être inauguré dans quelques semaines ! c'est en effet la commune qui a négocié et acquis l'ensemble de la propriété Mignerey, puis en a recédé une partie au Département. Les terrains restants ont vocation à voir l'implantation de maisons individuelles et de collectifs.

COMMUNE DE BLAMONT – Secteur MIGNEREY, UN NOUVEAU QUARTIER, UNE CENTRALITE RENFORCEE



- La commune de Blamont a été l'une des premières à avoir adopté un Plan Local d'Urbanisme après l'adoption du SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale, du Pays de Montbéliard. Ce PLU ouvre des parcelles à la construction. Cependant, suite au retard à la restauration de la STEP, ces terrains ont été momentanément bloqués, cette réserve doit être prochainement levée (voir article sur les causes de la stagnation démographique)

- La commune a été à l'initiative et a joué un rôle moteur dans la réflexion sur la mise en place d'un réseau de chaleur unique dans le Doubs par l'intérêt qu'il présente sur le plan environnemental : ce réseau de chaleur, géré par le SYDED, Syndicat d'Electricité du Doubs, alimentera en eau chaude l'EHPAD, les écoles, le collège, la médiathèque, la MPT... et les particuliers qui peuvent se connecter au réseau. Blamont Infos a consacré plusieurs articles sur cette opération à plus d'un titre exemplaire. Notons que la maison Glasson attenante à la chaufferie verra la création de quelques studios ou appartements.



- La commune a joué un rôle de premier plan dans l'implantation de Carrefour Contact, à la très grande satisfaction des habitants de tout le Plateau de Blamont !

- La construction d'une nouvelle caserne pour les sapeurs-pompiers (départementalisés) est en cours. La commune a été à l'origine de cette reconstruction sur un terrain communal cédé pour l'euro symbolique.

- parmi d'autres réalisations témoignant de la vitalité communale, rappelons le rôle éminent de la Médiathèque communale sur le plan culturel, avec la fréquentation très régulière des enfants des écoles et de leurs enseignants, Disons à nouveau combien la Maison pour Tous récemment restaurée de fond en comble bénéficie pour ses 400 adhérents, ses 30 activités, de l'appui financier, logistique et moral de la municipalité depuis plus de 40 ans.

Ce sont quelques actions concrètes, visibles et qui portent leurs fruits.

Un village vivant, donc un village d'avenir doit être attractif. Il doit donner envie de s'y installer et d'y passer sa vie.

Cette évidence a guidé l'action communale et la vie associative exceptionnelle de ce village en est une preuve incontestable.

EN GUISE DE CONCLUSION

Notre village est une communauté unie dont les représentants élus se doivent d'envisager les évolutions futures, qu'elles soient bénéfiques ou péjoratives.

Ainsi prime le soin de préserver les biens communs :

- la production et la distribution d'une eau de qualité : le chantier est ouvert...

- le respect et la défense de la biodiversité : la politique forestière de la commune est pensée dans ce sens.

- L'accès de tous à la culture et aux savoirs.

Qu'elles soient sociales, sociétales, économiques ou environnementales, aucune des problématiques de notre époque ne doit être mises de côté comme si nous n'étions pas concernés. Non. Tout nous concerne. L'avenir est notre principale préoccupation.

*D'où notre engagement déterminé à défendre l'école !
L'école est l'avenir,
surtout dans un « village d'avenir » !*

LA COUVERTURE PAR LES MÉDIAS



Blamont

Classe menacée de fermeture : près de 150 personnes mobilisées



150 personnes étaient rassemblées ce samedi place des Tilleuls. Photos Lionel Yvain



Des parents envisagent de scolariser leurs enfants ailleurs. « Mais on ne lâchera rien, assurent-ils. L'inspecteur académique va entendre parler de nous ! »

Dès septembre prochain, l'une des trois classes de l'école de Blamont pourrait bien disparaître. 49 élèves de cinq niveaux répartis en deux classes : voilà le scénario contre lequel se dresse tout le village et qui a conduit à un rassemblement de 150 personnes ce samedi place des Tilleuls.

« Nous sommes réunis pour défendre notre école élémentaire et dire non au projet de fermeture de classe », lâche Serge Delfils au micro. Il y a foule autour du maire de Blamont ce samedi. Sur les coups de 14 h,

environ 150 personnes sont réunies place des Tilleuls. Plus d'une semaine auparavant, la nouvelle tombait : baisse démographique oblige, l'académie de Besançon envisage de fermer l'une des trois classes de l'école à la rentrée prochaine. Passer de 58 élèves à 49 répartis en deux groupes dont un à triple niveau (CP-CE1-CE2). Voilà qui fait râler parents et élus.

« Blamont, ça rime avec non »

Alors qu'une pétition était lancée en janvier (900 signatures à l'heure où ces lignes sont écrites) et qu'une quarantaine

de volontaires mettaient au point une vidéo destinée aux réseaux sociaux la semaine passée, c'est l'heure de l'acte 2. Petits, grands, jeunes, moins jeunes... Toutes les générations répondent présent. « Les autres villages du plateau se mobilisent aussi », souligne une mère. « Touche pas à mon école » ; « Blamont, ça rime avec non » ; « Nos enfants ne sont pas des moutons, arrêtons de les compter... ». Voilà quelques-uns des slogans affichés sur les nombreuses pancartes. « On est en colère et on ne lâchera rien, martèle une mère. Dans certains endroits aux alentours, il y

a des classes de CP où ils sont dix ou douze. Ici, il y aurait trois niveaux dans une classe. Il n'y a pas d'équité. » - Ils suppriment des temps plein pour mettre des remplaçants, déplore une autre. Effectivement, ils vont tous être en burn-out ! »

Carte scolaire définitive le 18 mars

Pas plus tard que la veille au soir, accompagné du sénateur Jacques Groperrin (entre autres), le maire s'entretenait à Besançon avec l'inspecteur lui-même. « Dans le Doubs, il doit supprimer douze postes équivalents temps plein, détaille

Serge Delfils. On nous a parlé de chiffres. Nous avons parlé du village et de qualité d'enseignement. » Tandis que la carte scolaire définitive devrait être communiquée le 18 mars, la commune s'organise. Un conseil municipal extraordinaire est prévu ce lundi : une motion de soutien à l'école sera votée et une discussion sera surtout menée en vue d'engager un projet immobilier, sur la table depuis un moment et plus que jamais déterminant pour l'avenir du bourg : une vingtaine de logements devraient sortir de terre dans les prochaines années. ■ C.N.





Jules Viette , ministre de l'agriculture (1887-1889) nous déclare :

*« Moi, Jules Viette, enfant de Blamont,
tout dévoué à nos écoles et à l'instruction publique,
je trouve insupportable cette menace de fermeture
d'une classe dans mon beau village !
Je suis prêt à en parler à Jules Ferry ! »*